

4.4.5.1.2.7. Végétations à *Ctenitis maritima* et *Selaginella salaziana* des côtes rocheuses, trottoirs massifs basaltiques hygrophiles

**Code Cahiers d'Habitats CBNM : 1.7.4.8**

**Correspondance TMNHR :** 18.2912 Groupement à halophytes de fissures

**Zone de référence :** Vincenzo, Saint-Joseph (X : 362331 ; Y : 7634948)



**Photographie 121 :** Végétation à *Ctenitis maritima* et *Selaginella salaziana*

**Diagnostic structural**

Cette végétation rupicole et cavernicole est marquée par un cortège pteridophytique (*Ctenitis maritima* et *Selaginella salaziana*) occupant les anfractuosités et parois des rochers et tables basaltiques proches de la mer. *Selaginella salaziana* tapisse les anfractuosités rocheuses alors que *Ctenitis maritima* atteint souvent 30 cm de hauteur. De manière générale ces végétations ont une distribution spatiale limitée compte tenu des conditions écologiques singulières dans lesquelles elles évoluent (certaine humidité, embruns...).

**Diagnostic écologique**

**Végétations hygrosclaphiles des anfractuosités des côtes rocheuses, trottoirs basaltiques hygrophiles massifs de la côte « au vent » à *Ctenitis maritima* et *Selaginella salaziana***

Synécologie :

Cette végétation se développe dans les anfractuosités humides et présente une certaine plasticité vis-à-vis du gradient d'halophilie. La communauté végétale se développe aussi bien sur les parois verticales des falaises rocheuses à l'abri interne de la roche basaltique ou sur des suintements qui atténuent l'influence des embruns marins.

Syndynamique :

Cette végétation est pionnière des anfractuosités rocheuses. En raison des fortes contraintes écologiques, cette végétation stable correspond à une dynamique bloquée.

Synchorologie :

Cette végétation se localise, essentiellement sur les falaises et côtes rocheuses hygrophiles du Sud de La Réunion sur les communes de Petite-Ile, Saint-Joseph, Saint-Philippe et Sainte-Rose.

*Ctenitis maritima* et *Selaginella salaziana* sont respectivement endémique et indigène à l'île de La Réunion. Par conséquent, ces statuts confèrent à l'habitat un endémisme certain.

### Diagnostic flore

Le cortège floristique se caractérise par deux espèces : *Ctenitis maritima* et *Selaginella salaziana*. Les relevés comprennent généralement 2,8 espèces.

**Espèce(s) caractéristique(s) du groupement :** *Selaginella salaziana*, *Ctenitis maritima*

**Espèce caractéristique de variation :** *Lysimachia mauritiana*, *Zoysia matrella*, *Centella asiatica*

**Flore compagne :** *Acrostichum aureum*.

### Variation du groupement

La variabilité liée à *Centella asiatica* marque le caractère héliophile des ces végétations sur les parois rocheuses exposés au rayonnement solaire.

- ➔ Variabilité liée aux anfractuosités des falaises à *Lysimachia mauritiana* ;
- ➔ Variabilité liée à une accentuation du caractère hygrophile sur des suintements à *Acrostichum aureum* où sur un sol frais à *Zoysia matrella*.

A noter que la présence d'*Acrostichum aureum* au sein d'un tel groupement reste anecdotique. *Acrostichum aureum* est une espèce typique des mangroves (Madagascar principalement) qui sont absentes à La Réunion.

### Valeur patrimoniale et menace

Cette végétation présente un intérêt patrimonial majeur (syntaxon très rare, nombreuses espèces patrimoniales...) bien qu'elles soient souvent limitées en surface.

- ➔ *Ctenitis maritima* est une espèce endémique de La Réunion et de Maurice, strictement littorale.
- ➔ *Selaginella salaziana* est une espèce endémique de La Réunion et de Maurice, strictement littorale et considérée comme un taxon de préoccupation mineure selon les catégories régionales de l'UICN de 2003

En raison de sa localisation topographique et des conditions écologiques extrêmes dans lesquelles évoluent ces habitats, l'Homme ne semble pas avoir un impact sur ces habitats. De plus la problématique des espèces exotiques envahissantes n'a pas été relevée au sein de ces groupements.

La rareté de cet habitat, la présence de nombreuses espèces patrimoniales et l'absence potentielle de menace permettent de justifier de l'intégrité de ces végétations.

Cet habitat très rare, présente intérêt patrimonial exceptionnel.

### Discussion syntaxonomique

Ce groupement a été mis en évidence par BOULLET V., en 2005 qui décrit un tapis rupicole littoral sciaphile à *Ctenitis maritima* et *Selaginella salaziana* des parois rocheuses :

Association : *Ctenitido maritimae-Selaginelletum salazianae* Boullet, 2011